

Dans la Capitale

La température se tient au froid et ne diminue pas d'un iota.

Comme nous l'avons déjà annoncé, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel se rendra à Rigaud pour mercredi prochain.

Le commerce continue à être languissant dans tous les branches d'affaires.

Par suite des grands frois dont nous sommes gratifiés, les rues sont à peu près désertes des 8.30 chaque soir.

Les constables de la cité sont d'accord à dire que depuis longtemps ils n'ont enduré des frois aussi révérens durant leur corps de garde la nuit.

COURRIER DE HULL

En justice, nous publions la lettre ci-dessous, mais nous ferons remarquer à notre correspondant qu'il se trompe en disant que "La Vallée d'Ottawa" peut être imprimée à Ottawa, à Toronto, ou ailleurs, et être publiée à Hull.

[NOTE DE LA RÉDACTION.] Hull, 26 Janvier, 1888.

Monsieur le directeur du journal "Le Canada", Ottawa.

Monsieur, — Dans votre numéro du 21 courant, on vient de me passer, vous dites que le secrétaire-trésorier du comté d'Ottawa a agi contrairement à une décision rendue à l'Assemblée le 1879 par le Juge Bourgeois.

Il est vrai que l'avis de vente des terres sur taxes est publié cette année comme les années précédentes, dans "La Vallée d'Ottawa" e. "l'AYIMOR Times", parce que j'y suis tenu en vertu d'une résolution passée par le conseil du comté d'Ottawa, et le jugement précité n'a pas de priorité avec le présent cas.

On croit que le ministre de l'Agriculture à nommer sera ou M. Drury, de Simon-Eat, ou M. Dryden, d'Ottario-Sud.

cités et d'y établir des usines qui donneront de l'emploi à plus de cent hommes.

La situation de ces pouvoirs d'eau à proximité des cités de Hull et d'Ottawa ainsi que du chemin de fer Pontiac et Pacifique assure à ce monsieur la réussite de son entreprise.

M. le notaire Gladu est absent de Hull pour quelques jours.

Il s'est plaidé trois causes à la cour de Circuit, hier, comme suit: Cyr vs Eddy, M. Talbot pour le demandeur et M. M. Rochon et Champagne pour le défendeur.

On a pu voir par le discours du trône un aperçu de la législation qui sera proposée par le gouvernement durant la présente session.

LEGISLATURE D'ONTARIO

On a pu voir par le discours du trône un aperçu de la législation qui sera proposée par le gouvernement durant la présente session.

A la séance d'hier, le premier ministre, M. Mowat, a donné avis des bills suivants:

Bill relatif aux sociétés de secours mutuels; bill relatif à la création d'un ministère de l'Agriculture; bill relatif à la refonte des statuts et règles de procédure, bill pourvoyant au règlement par arbitrage des questions pendantes entre les provinces d'Ontario et Québec.

La chambre s'est ensuite formée en comité des subsides et a voté \$300,000.

On croit que le ministre de l'Agriculture à nommer sera ou M. Drury, de Simon-Eat, ou M. Dryden, d'Ottario-Sud.

On croit que le ministre de l'Agriculture à nommer sera ou M. Drury, de Simon-Eat, ou M. Dryden, d'Ottario-Sud.

On croit que le ministre de l'Agriculture à nommer sera ou M. Drury, de Simon-Eat, ou M. Dryden, d'Ottario-Sud.

L'HON. JUGE WURTELE ET LE BARREAU DE HULL

Son Honneur le juge Wurtele, après l'ajournement de la cour, hier, après-midi, à quatre heures, invita le barreau et les officiers de la cour, ainsi que le registraire dudit comté, M. le Dr L. Duhamel et M. J. P. Lawless à bien vouloir se rendre à l'hôtel impérial, tenu par M. Jacques Goyette, et là après avoir répondu de nouveau et très chaleureusement.

Plusieurs salutes furent proposés, en l'honneur de Son Honneur le maire et de la cité de Hull, aux quelles répondit Son Honneur le maire M. A. Rochon, en termes très appropriés; celle du Barreau de la cité de Hull et de son doyen M. A. X. Talbot, qui fut bien accueilli, et auxquelles répondit M. A. X. Talbot, dans des termes très heureux et bien sentis.

Le Dr L. Duhamel proposa la santé de l'amphitryon, l'honorable juge Wurtele, et en la proposant, M. le Dr L. Duhamel se servit d'expressions bien choisies et bien méritées sur ce qu'il lui fit allusion aux décisions qu'il hon. Juge Wurtele avait à prononcer lorsqu'il présidait l'Assemblée législative à Québec.

Cette santé fut bien accueillie et l'hon. Juge Wurtele y répondit avec le tact et la sagacité qu'on lui connaît.

Après quelques remarques très judicieuses de M. J. Lawless, les convives se dispersèrent après avoir bu quelques heures très agréables.

L'hon. Juge Wurtele et les membres du Barreau doivent se féliciter de ces bonnes relations qui existent entre eux.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Samedi, 28 Janvier — L'affaire des spectacles est très considérable ce matin, à cette cour.

Pour une fois de plus le vieux John McDowell, alias Johnny Witte a été dans la boîte pour trousse et désordre sur la rue; amen le ordinaire de \$2 et les frais.

Tom Smith, bien connu comme un gyroscope de renom, pour vol d'un cheval et d'une voiture est de nouveau inculpé, puis la cause est renvoyée à mercredi prochain.

John Brennan vient ensuite sur la longue liste de son Honneur; il est accusé d'avoir tenu une conduite de désordre sur la rue Nicolas, où il a tenté d'enfoncer une porte ouverte. Cette escapade lui vaut une condamnation à l'amende de \$5 et \$2 de frais, où à un séjour de trois semaines dans la prison commune.

William Moran a refusé de payer une somme de \$1.50, qu'il devait légalement; ce refus lui mérita une verte sermonade du juge et une condamnation de \$5 et \$2 de frais à la belle-sœur. Cette cause est renvoyée à lundi.

Son Honneur procéda ensuite aux causes de vente de boissons sans licence, e. après les heures réglementaires.

Malgame Mary Englehart est appelée en premier lieu avec le fameux Informer Peterson dans la boîte aux témoins. Cause remise à mardi.

Robert Lyons, de la rue Wellington comparut en suite pour avoir vendu de la bière sans licence; il est accusé d'avoir vendu de la bière sans licence; il est condamné à l'amende de \$30 et les frais pour cette infraction.

Louis Meard, du No. 71, rue Duke comparut pour vente de boissons sans licence; le principal témoin contre lui est Peterson, mais les témoins de la défense n'ont guère de difficulté à demander de la somme de quatre piastres, honoraires fixés par le gouverneur en Conseil.

G. POWELL, Sous-Secrétaire d'Etat, Ottawa, 19 Novembre 1887.

GRANDE VENTE

L'OCCASION DU DEMENAGEMENT

Chez BEDARD & Cie., 559 et 561 RUE SUSSEX, 559 et 561

REDUCTION DE \$10,000 SUR NOS PRIX REGULIERS.

Nous quittons notre magasin actuel, il nous faut réduire la quantité de notre Stock, conséquemment nous avons préparé une vente Extraordinairement à bas prix

La réduction de nos prix est au maximum et voici une belle occasion pour les personnes désirant acheter des Marchandises d'hiver, des Articles de maison etc., etc., etc.

Nous sommes sûrs que cette vente commandera l'attention de quiconque desire sauver de l'argent. Etoffes à Robes, Pluches, Soies, Draps à Manteaux, Tweeds, Couvertes, Couvrepieds, Camisoles et Caleçons, Corssets, etc., etc.

Tout notre Stock a subi les memes reductions considerables. CETTE VENTE DURERA JUSQU'AU DEMENAGEMENT. BEDARD & CIE., 559 et 561 RUE SUSSEX, OTTAWA.

SERVICE A DINER

Seulement \$10.00. POUR 92 MORCEAUX comprenant 6 assiettes à soupe, 12 assiettes à dîner, 12 assiettes à déjeuner, 12 bols et soucoupes; 1 saucier, 1 vase à la crème, 1 grand bol, 1 assiette à beurre, 12 assiettes à fruits, 3 plats couverts, 3 plats plats, 1 saucière, 1 pot à l'eau.

582 & 584 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

INJECTION GADIEUX GUERISON certaine en 3 Jours sans autre Médicament PARIS - 7, Boulevard Denain, 7 - PARIS

LOTTERIE D'ETAT HAMBOURG

Lot en argent seulement de: 500,000, 300,000, 200,000, 100,000, 80,000, 60,000, 50,000, etc.

DECOUVERTE PLUS D'ASTHME POUVRE CLERY

On instruit ensuite la cause de M. La-Violette, qui tient restaurant sur la rue Sussex, accusé également de vente sans licence par le nommé Esterson.

DEMANDÉ

10 ou 15 femmes pour travailler à la pièce; bons gages et travail constant durant l'année.

LE CLEF DU CIEL

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard.

L'ELECTION DE CARLETON.

Les amis et partisans de la ville et des environs, de M. W. T. POWELL sont priés de se réunir lundi, le 30 courant, à 7 hrs., p.m. à l'hôtel "Hobson" sur la rue Wellington, à haute ville, et à l'hôtel "Key" sur la rue Ross, basse ville.

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personnes qui ont besoin de passeport du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixés par le gouverneur en Conseil.

FEUILLETON DU "CANADA" No. 52 MARI DE MARGUERITE XVIII TROIS ANNEES PLUS TARD. Marguerite accueillit avec reconnaissance les conseils de son amie et les suivit à la lettre: elle fit venir des maîtres de toutes sortes et comme le faisait autrefois Emille Malden, elle étudia son piano trois et quatre heures par jour.

Les semaines se changèrent en mois, les mois en années et la dernière année de la terrible lutte arriva. Marguerite avait vingt-deux ans. Elle était plus belle que jamais et de plus en plus admirée. Il est impossible de dire combien d'offres de mariage lui furent faites: mais elle regardait leurs offres d'un œil si froid, qu'ils n'osaient plus renouveler leurs offres.

La fin de la quatrième année de la guerre devait apporter un terrible coup à notre héroïne. Un jour il lui arriva une lettre cachetée et bordée de noir: elle venait des frontières confédérées et était signée: Pedro Valquez.

La lettre du colonel Valquez était d'une tristesse mortelle: il annonçait la mort du général McVane, mort en héros, en combattant à la tête de son régiment.

Il semblait avoir un pressentiment de son sort, écrivait Pedro; la nuit avant la bataille, il me fit appeler et me dit que si quelque chose arrivait, de vous l'écrire moi-même. Ne vous désolez pas, mademoiselle. Votre grand-père est mort de la mort du soldat et dort dans la tombe d'un héros.

Ma Marguerite, depuis la mort de son mari, avait compris les consolations que la religion peut donner et le prix de la résignation. Elle avait élevé toute son âme vers celui qui seul peut nous aider à souffrir, et dans la prière, elle avait puisé la résignation et la consolation.

Ensuite ses amis avaient été si bons pour elle dans ses moments terribles! C'est été une cruelle ingratitude que de ne pas ressentir leurs bontés et toutes les preuves de sympathie qu'ils lui donnaient. Grâce à eux, grâce à la prière, elle se calma comme s'étaient calmés ses autres désespoirs.

M. S. J. Major, marchand de St. Joseph d'Ottawa, est autorisé à prendre des abonnements et à donner des recrus pour "Le Canada"